



RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
74170 - HAUTE-SAVOIE
N° 03-2025

ARRETE

PORTANT REVOCATION D'UN MANDATAIRE A L'ANNEE A LA REGIE DE RECETTES ET D'AVANCES DE L'OFFICE DU TOURISME ET DE SES SOUS REGIES Yanis SALAMAT

**Le Président de la Régie de l'Office du Tourisme de la commune de Saint-Gervais-
Les-Bains,**

Vu la délibération du Conseil d'exploitation n°2020/010 du 18 juin 2020 relative aux pouvoirs délégués du Président ;

Vu l'arrêté n°01/11 du 15/12/11 portant création d'une régie de recettes et d'avances auprès de la régie de l'office de tourisme modifié par les arrêtés n° 02/13 du 5/3/13, n°004/2017 du 14/04/17, 002/19 du 16/04/19, 002/20 du 28/02/20, 001/21 du 12/01/21, 004/21 du 17/03/21 et 013/21 du 22/12/21 ;

Vu les arrêtés n°06/13 du 19/02/13 et 04/14 du 07/03/14 portant création de sous régies de recettes sous couvert de ladite régie ;

Vu l'arrêté n°004-2024 du 11/12/2024 portant nomination de deux mandataires permanents à ladite régie ;

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 14/02/2025 ;

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 13/02/2025 ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 13/02/2025 ;

ARRETE

Article 1 : Suite au départ de Monsieur Yanis SALAMAT de son poste à l'accueil de l'office de tourisme en date du 16/02/2025, sa nomination en tant que mandataire permanent de ladite régie par arrêté n° 004-2024 du 11-12-2024, est révoquée.

Article 2 : Monsieur le Président et Madame la comptable publique assignataire de la régie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et notifié.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 18-02-2025



Le Président,

Jean-Marc PEILLEX

Le régisseur titulaire
« vu pour acceptation »

Karen MAZZILLI

Le mandataire suppléant,
« vu pour acceptation »
vu pour acceptation

Anne DESPREAUX



Le mandataire sortant,
« vu pour acceptation »

Yanis SALAMAT



Mis en ligne le 20-02-2025

Télétransmis en sous-préfecture le 20-02-2025